la cgt transports

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CLIMAT CHANGE, LE TRAVAIL DOIT CHANGER !

La Fédération CGT des Transports refuse le faux débat qui oppose continuité des activités et protection des salarié·es.

Oui, les transports, le ramassage des déchets, les ambulances, le transport de fonds, la logistique ou encore les transports publics ou aériens doivent continuer à fonctionner. C'est une nécessité pour la population, pour l'économie et pour le service public. Mais cette continuité ne peut plus reposer sur des organisations du travail qui ignorent les conséquences du dérèglement climatique.

La canicule ne s'arrête pas aux portes des entreprises. Un conducteur routier peut travailler dans une cabine climatisée tout en prenant son service, épuisé après une nuit sans sommeil dans un logement surchauffé. Une conductrice de bus, un ripeur, un ambulancier ou un convoyeur de fonds peuvent être confrontés à la même réalité : fatigue accumulée, vigilance diminuée, risques d'accidents accrus.

Pourtant, lorsqu'un drame survient, on évoque trop facilement un *« malaise »* ou une erreur humaine. Il est temps de regarder les véritables causes : manque de récupération, organisation du travail inadaptée, amplitudes excessives, cadences maintenues malgré les alertes météorologiques.

Le changement climatique impose de nouvelles règles.

La Fédération CGT des Transports revendique l'ouverture immédiate de négociations dans l'ensemble des branches afin d'adapter durablement l'organisation du travail : horaires évitant les pics de chaleur, réduction du temps d'exposition, augmentation des temps de pause, amélioration des véhicules, des locaux et des équipements, prise en compte de la récupération entre deux prises de service, sans perte de salaire.

Préserver la santé des travailleuses et des travailleurs, c'est aussi protéger les usagers. Un salarié épuisé représente un risque pour lui-même, mais également pour les usagers, les voyageurs, les automobilistes et l'ensemble de la population.

Face au dérèglement climatique, il est urgent de changer de logique, les salarié·es ne doivent pas s'adapter jusqu'à l'épuisement : c'est à l'organisation du travail de s'adapter aux réalités climatiques.

Montreuil, le 8 juillet 2026